

L'œil du REP



RÉSEAU D'ENQUÊTEURS PRIVÉS

GRAND ANGLE

Vers une ubérisation des services
des détectives privés ?

FOCUS MATÉRIEL

Kit caméra espion bouton

PORTRAIT D'ARP

Samira E.A

Bimestriel gratuit
Gazette n°05 - Oct. 2024

www.reseau-enqueteurs-privés.fr

SOMMAIRE

04

L'ÉDITO DES ADMINS

05

ACTU JURISPRUDENCE

L'exigence de loyauté dans la collecte de données personnelles des salariés

07

GRAND ANGLE

Vers une ubérisation des services des détectives privés ?

14

PORTRAIT D'ARP

Samira E.A / ASLI INVESTIGATIONS

18

FOCUS MATÉRIEL

Kit camera espion bouton professionnel
LAWMATE PV500NEO PRO

23

L'ENIGME

Le transfert mystérieux

© L'oeil du REP - Création originale du REP - n°05, octobre 2024
Gazette bimestrielle numérique gratuite et informative.

INSPIRATION DE CONTENU

MEMBRES DU REP

REMERCIEMENT SPÉCIAL

SAMIRA E.A

RÉDACTION

**CAROLE FRÉMY
ÉMELINE STRENTZ
VICTOR PISSARRO
GEOFFREY PAGÈS-GALDILO**

CONCEPTION GRAPHIQUE / MISE EN PAGE

CAROLE FRÉMY

FONDATEUR DU REP

OLIVIER GROLEAU

ADMINISTRATEURS DU REP

**OLIVIER GROLEAU
CAROLE FRÉMY**

ILLUSTRATIONS

IA / DALL-E

©CRÉDIT PHOTOS

CAROLE FRÉMY



PARTENAIRES DANS CE NUMÉRO

HP PROTECH



TEAM OSCAR ZULU





L'ÉDITO DES ADMINS

En ce mois qui commence à pincer... nous tentons de vous apporter réconfort et chaleur avec cette nouvelle édition d'octobre.

Vous l'aurez constaté, la gazette s'étoffe et change de format pour cette 5ème édition ! Le contenu ne change pas, vous retrouverez toutes les rubriques que vous aimez.

Nous recherchons toujours de nouvelles idées pour vous distraire. Tous les membres du REP peuvent, quand ils le souhaitent, nous faire part de leur bonne volonté pour apparaître dans ce bimestriel informatif et gratuit.

Seules les voix des artisans d'une profession peuvent tisser avec justesse le récit de celle-ci.

Bonne lecture à tous !

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'OG1.' with a stylized flourish.

Olivier GROLEAU
Fondateur | Administrateur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'FREMY.C' with a large, stylized initial 'F'.

Carole FREMY
Rédactrice en chef | Co-Administratrice

ACTU JURISPRUDENCE

DROIT PÉNAL SOCIAL



L'EXIGENCE DE LOYAUTÉ DANS LA COLLECTE DE DONNÉES PERSONNELLES DES SALARIÉS

Rappelons le cas d'IKEA, qui avait employé un détective privé pour collecter des informations confidentielles sur ses employés entre 2009 et 2012. Les données récoltées comprenaient des antécédents judiciaires, des informations financières et téléphoniques, des détails sur leurs biens et véhicules, ainsi que des éléments liés à leur statut matrimonial, leur santé et leurs voyages à l'étranger. En juin 2021, l'entreprise et plusieurs responsables ont été condamnés pénalement pour ces pratiques (Tribunal judiciaire de Versailles, 15 juin 2021, n°999).

Analysons les suites de cette affaire qui pourrait nous concerner.

Condamné pour la collecte de données personnelles sans consentement sur le fondement de l'article 226-18 du Code pénal, un détective privé chargé de ces investigations s'était opposé en cassation à une peine d'un an de prison avec sursis et à une amende de 20 000 euros. Sa défense reposait principalement sur le fait que les informations recueillies provenaient de sources publiques, comme la presse et les réseaux sociaux, ce qu'il estimait conforme aux règles de collecte de données.

Cependant, la Cour de cassation et la cour d'appel ont rejeté cette argumentation. La Cour de cassation a affirmé que la libre disponibilité de certaines informations en ligne n'enlevait en rien le caractère déloyal de leur collecte. Elle a souligné qu'une telle investigation, réalisée pour des profils détaillés à l'insu des personnes concernées, nécessite impérativement leur consentement préalable.

« le fait que les données à caractère personnel collectées par le prévenu aient été pour partie en accès libre sur internet ne retirait rien au caractère déloyal de cette collecte, dès lors qu'une telle collecte, de surcroît réalisée à des fins dévoyées de profilage des personnes concernées et d'investigation dans leur vie privée, à l'insu de celles-ci, ne pouvait s'effectuer sans qu'elles en soient informées. »

Peu importe donc que les données soient accessibles publiquement : leur collecte doit être faite de manière légale et transparente. L'utilisation d'un détective privé reste possible dans le cadre du respect strict des principes de légitimité et de loyauté, sans intention de nuire ni conservation abusive des données.



GRAND ANGLE

VERS UNE UBÉRISATION DES SERVICES DES DÉTECTIVES PRIVÉS ?



L'économie mondiale et les marchés sont en constante évolution. Depuis quelques années, un terme non sans polémique est apparu, redéfinissant la rencontre entre l'offre et la demande : l'ubérisation.

À la suite de l'expansion de l'entreprise américaine Uber en France à partir de 2012, deux termes apparaissent en 2017 dans les dictionnaires : « Ubérisation » dans le Petit Larousse et « Ubériser » dans le Petit Robert. Leurs définitions indiquent pour l'un « la remise en cause d'un modèle économique [...] par l'arrivée d'un nouvel acteur proposant les mêmes services à des prix moindres » et l'autre « transformer [...] un modèle économique innovant tirant parti du numérique ».

Économiquement, cela revient à reprendre les concepts de l'économie collaborative en choisissant de structurer le produit et en devenant un réel opérateur.

Aujourd'hui, quel que soit le secteur économique, le digital remet en question le business model d'une entreprise ou d'un auto-entrepreneur pour répondre à la demande. Qu'en est-il du secteur privé ? Et surtout quelles en sont les répercussions ?

Analyse d'Uber et de son business model

Avoir un modèle économique est essentiel pour une entreprise, car il fournit un cadre pour générer des revenus et atteindre la rentabilité.

Il existe plusieurs modèles économiques dits traditionnels. Sans être exhaustifs, les plus connus sont : le BtoB, le BtoC, le marketplace (Uber ; Airbnb), l'abonnement (Netflix) et le Freemium (Spotify, LinkedIn).

Ces nouveaux modèles sont dits disruptifs, comme celui de la marketplace avec Uber. De ce fait, ils ne disparaîtrons jamais. Alors, en quoi l'entreprise américaine est-elle innovante au point de créer une nouvelle terminologie ?

Les caractéristiques principales de l'économie collaborative d'Uber sont :

- La flexibilité et l'accessibilité. Pratiquement n'importe qui peut devenir chauffeur.
- Démocratisation de l'offre de service. L'accès à des services de transport individuel est devenu plus facile et abordable pour un bon nombre de consommateurs. Les prix sont souvent inférieurs à ceux des taxis traditionnels.
- Dynamique de la demande et de l'offre. Le système de tarification en temps réel permet à la plateforme d'ajuster les prix en fonction de l'offre et de la demande, maximisant ainsi son efficacité.

De cette économie collaborative, nous pouvons constater des éléments innovants, tels que :

- Le contrôle de l'expérience utilisateur à travers des normes de qualités, de service et de tarification, établies par Uber. Ainsi, même s'ils sont indépendants juridiquement, ils ont toutefois une « politique interne » à respecter.
- Un rôle de pseudo-employeur. Uber fixe les conditions de travail, les tarifs et les critères de performance, ce qui crée une forme de relation employeur-employé déguisée. C'est un des éléments majeurs qui distingue Uber et une autre plateforme marketplace.

- L'algorithme sophistiqué. Grâce à l'algorithme, les courses sont réparties et les prix sont ajustés en direct ; contrairement au marché traditionnel où l'offre et la demande interagissent de manière plus statique.
- L'effet de réseau. L'augmentation du nombre d'utilisateurs (tant chauffeurs, que passagers) améliore le service pour tous les participants. En somme : plus il y a de chauffeurs, plus les temps d'attente sont courts, et plus il y a de passagers, plus les chauffeurs ont de courses disponibles.

Même si Uber est connu et implanté dans le monde entier, des avantages comme des inconvénients sont à relever :

Pour nous, en tant que consommateur, cela nous simplifie notre manière de nous déplacer. Nous pouvons grâce à une seule interface « commander » rapidement, facilement et à moindre coût un chauffeur privé.



Plus besoin d'attendre la fin de la course et de surveiller le compteur du taxi pour savoir combien nous devons payer à la fin.

Par ailleurs, avec la nouvelle politique d'Uber nous pouvons nous sentir encore plus en sécurité !

Pour eux, en tant que chauffeurs privés (VTC), les travailleurs des plateformes sont juridiquement indépendants. Ils ne sont pas soumis à un lien de subordination tel que le définit un contrat de travail mais ils sont pourtant dépendants des plateformes. Source d'insécurité pour les travailleurs, l'ubérisation a ainsi été remise en cause lors de procès pour "salarial déguisé" avec les préoccupations sur les droits sociaux et la protection des travailleurs.

Pour d'autres professionnels, les chauffeurs de taxis traditionnels ont vu leurs parts de marché réduites d'année en année à cause de la nouvelle technologie.

Maintenant, si l'on remplaçait les chauffeurs VTC, par des détectives privés ?

Le(s) business model(s) actuel(s) pour le secteur de l'investigation privée

Actuellement, les agences de détectives privés reprennent des business model classiques comme le BtoB et le BtoC. Pas d'application en vue pour « commander » un détective privé dans le quart d'heure qui suit, ni géolocaliser le Client pour le rencontrer en physique. Certes, depuis la pandémie du Covid-19, de nombreux outils numériques sont entrés dans les usages et politiques commerciales pour échanger avec les prospects et Clients. Que ce soit pour la Visio, pour faire signer un contrat à distance, etc.

Toutefois, ces méthodes de travail ne peuvent pas être considérées comme disruptives au point de remettre en question tout un modèle économique.

Alors pourquoi certains tendent à dire que de nombreux secteurs s'ubérisent (à cause de la nouvelle technologie) ? Est-ce un abus de langage ?

Des plateformes qui reposent sur le modèle de l'économie collaborative se développent pour les métiers de consulting, services, conseils, etc. Les plus connues sont Malt, Mon consultant indépendant, Star of Services, etc. Nous pouvons même y retrouver des détectives privés sur les plateformes précitées !

Grâce à une interface gérée par une entreprise indépendante, les entreprises ou particuliers qui ont un besoin ponctuel peuvent trouver dans un « catalogue » numérique des professionnels situés dans leur zone géographique. Si le contrat est validé, la plateforme prend, à l'instar d'Uber, une commission. Le point en commun avec le business model d'Uber s'arrête là. Les prix n'évoluent pas en temps réel selon l'offre et la demande. Il n'y a pas de « pseudo employeur », donc chaque agence reste indépendante avec sa propre politique interne et externe.

De ce fait, on peut se demander si un nouvel entrant sur le marché pourra un jour changer complètement le modèle économique des détectives privés. S'il arrive à « ubériser » la profession, quelles en seraient les enjeux ?

Répercussions d'une ubérisation sur le métier d'ARP

Les enjeux quant à la venue d'un "Uber pour les détectives" ne sont pas négligeables. En effet, une politique interne (conditions de travail, tarifs plus ou moins uniformisés et critères de performance définis) pour les détectives privés en France, auraient des conséquences positives, mais aussi négatives sur la profession.

Enjeux économiques et financiers

Si la prétendue plateforme « démocratise » l'accès aux services de détectives privés, cela créerait inévitablement un monopole sur le marché français. Elle aurait une position dominante pour être « seule » à proposer les services de tous les détectives privés sur le territoire français. Cette intermédiation numérique ferait baisser les prix et la demande pourrait augmenter, notamment pour des affaires plus banales. Néanmoins, cela se répercuterait sur l'ensemble des prix de chaque agence de détectives pour rester compétitifs et garder une certaine rentabilité. Par conséquent, le risque de dépendance économique et la précarisation des conditions de travail augmenterait et remettrait également en question l'utilité du statut du CQP.

Toutefois quelques points positifs pourraient être relevés. À ses frais, elle prendra en charge tous les investissements pour la communication et le marketing de la profession. Voire éventuellement les coûts de la formation continue obligatoire tous les 5 ans ?

Par ailleurs, cet outil créerait un peu plus de stabilité (financièrement et psychologiquement) pour recevoir de la demande beaucoup plus facilement, notamment pour les jeunes agences. En effet, ces dernières perdraient moins d'énergie (et moins d'argent) pour prospecter et pour communiquer, libérant plus de temps pour gagner en expérience professionnelle.

Enjeux réputationnels

La réputation est indéniablement liée à l'enjeu économique que proposerait le modèle Uber. Avec cette notion de précarité et ce besoin de rester compétitif, le fait d'accumuler les missions à bas coûts avec peu de délais aura un impact sur la qualité du service. Cela est également un frein sur la notion de développement de l'agence, car cela n'est pas propice à l'innovation ni au besoin d'obtenir un avantage concurrentiel pour s'améliorer et « devancer » le confrère/consœur.

Si l'on considère que c'est la plateforme qui, à elle seule, est « l'image forte » de toute la profession en regroupant en un seul endroit tous les ARP, alors :

- La mauvaise qualité du service voire des dérives de quelques professionnels peut entacher l'image de tous les détectives.
- Standardiser les services aura un impact sur la confiance des Clients, qui attendent un maximum d'accompagnement personnalisé pour défendre leurs intérêts.
- L'image de chaque agence ne sera pas mise en valeur et renforcera cette notion de dépendance économique.

Toutefois, les indépendants qui ne souhaitent pas développer leur propre clientèle et qui souhaitent rester dans l'ombre trouveront cet outil utile et nécessaire.

Enfin, qu'en est-il du fonctionnement de cette plateforme ?



Enjeux techniques et juridiques

Beaucoup de questions peuvent se poser. Que ce soit en termes de contrat et de politique interne uniformisée pour éviter les dérives du salariat déguisé. De responsabilité (notamment envers le CNAPS), mais aussi tout ce qui est en lien avec la protection et la confidentialité des données. Point important pour renforcer la confiance du Client et renforcer l'image du détective privé.

Contrairement à Uber, où la formation pour devenir chauffeur VTC est d'environ 20€, afin d'obtenir la licence ; le processus pour être détective privé agréé en France est plus cher et contrôlé. Effectivement, pour être accrédité et intervenir légalement, il faut au maximum le trio « CAR-AGD-AUT ». La plateforme devra alors constamment filtrer, vérifier et sélectionner les profils agréés dans l'algorithme. Que ce soit pour les entrants, mais aussi pour ceux qui pourraient perdre leurs agréments pour X raisons. Cela rend ainsi la régulation fastidieuse et coûteuse avec la possibilité à moyen et long terme de ne pas voir certaines failles dans le système.

Quid de l'avenir ?

Après avoir analysé et comparé la réalité des modèles actuels, il va sans dire que l'ubérisation du secteur n'est pas encore présente, même si certains le pensent.

Il faut aller plus loin que la simple « digitalisation rapide » du métier. À l'heure actuelle, aucune plateforme ayant le même modèle économique qu'Uber est sur le marché et a le monopole en France.

Pensez-vous que si l'on tend vers une ubérisation du secteur, des dérives similaires à Uber seraient inévitables ?

Pour aller plus loin :

[https://www.vie-publique.fr/fiches/270196-quest-ce-que-luberisation#:~:text=L%27ubérisation%20est%20la%20remise,la%20notion%20même%20de%20travail](https://www.vie-publique.fr/fiches/270196-quest-ce-que-luberisation#:~:text=L%27ub%C3%A9risation%20est%20la%20remise,la%20notion%20m%C3%AAme%20de%20travail).

<https://www.cairn.info/revue-vie-et-sciences-de-l-entreprise-2018-1-page-23.htm>

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-pourquoi-du-comment-economie-social/pourquoi-parle-t-on-d-uberisation-de-la-societe-4723372>

<https://www.frpa.fr/actualite/uberisation>

<https://www.hiscox.fr/blog/uberisation-passage-oblige>

<https://bilis.com/blog/uberisation-services-aux-entreprises/>

<https://www.lefigaro.fr/vox/economie/l-uberisation-et-la-numerisation-du-monde-entraiment-la-disparition-du-monde-salarie-20220715>

<https://www.cairn.info/revue-vie-et-sciences-de-l-entreprise-2018-1-page-10.htm?ref=doi>

<https://www.planetgrandesecoles.com/impact-uberisation-societe>

<https://www.uberisation.org>

PORTRAIT D'ARP

SAMIRA E.A



Logo de l'agence de Samira E.A : ASLI INVESTIGATIONS

“Le conseiller Pôle Emploi m’avait dit : Madame vous regardez trop de films !”

REP : Comment es-tu arrivé à cette profession?

SEA : Par un huissier et un avocat. Je viens du monde de la pharma d'où je suis partie parce que je ne le supportais plus. Je me suis posée un peu. Comme mon conjoint est un artiste, je me suis retrouvée à travailler sur son répertoire, comprendre les droits d'auteurs, la propriété intellectuelle, les différents droits associés à une oeuvre artistique. J'ai ensuite suivi une formation délivrée par l'IRMA sur les droits d'auteur et le management d'artistes. A un moment donné, les rencontres ont fait qu'un artiste m'a demandé d'enquêter sur sa propre histoire à l'international. J'ai fait mes petites recherches, je me suis rendue compte qu'on pouvait obtenir énormément d'informations. J'avais de la matière, l'artiste m'a dit qu'il prenait un avocat que j'ai rencontré avec un huissier de justice. Ils ont analysé mon travail, et ils m'ont dit *“le travail que vous avez fait porte un nom : ça s'appelle détective”*.

Pour l'anecdote, le conseiller Pôle Emploi m'avait dit : *“Madame vous regardez trop de films !”*, mais je me suis renseignée, j'ai retenu l'ESARP (Ecole Supérieure des Agents de Recherches Privées) et tenté le coup sans trop y croire. Ils m'ont retenue en 2021 et depuis je me développe progressivement.

Je redécouvre à mon âge ce que c'est de faire un truc que tu as choisi, un vrai projet. C'est un peu mon troisième bébé.

REP : As-tu suivi d'autres formations qui t'ont aidée ?

SEA : Tout ce que j'ai fait m'a aidée. Toutes mes expériences passées, toutes mes compétences passées ont pu me servir en peu d'années d'exercice. Un pote en plein divorce, un garagiste sans scrupule, tout ça... tôt ou tard cela sert.

Toutes les expériences peuvent servir et servent, indépendamment de la partie académique.

Les jeunes qui ont moins d'expérience ont plus d'endurance, plus de disponibilité, ce sont des forces. Physiquement je mets plus de temps à me remettre, mais j'ai de l'expérience de vie.

REP : As-tu une figure inspirante dans la profession ?

SEA : J'ai beaucoup d'admiration pour ceux qui ont un parcours transversal, qui se sont reconvertis, qui arrivent à tout remettre en question et à être heureux de ça.

REP : Quelle était ta toute première mission ?

SEA : Une mission de sous-traitance via le REP. C'était un arrêt de travail abusif. Une vraie expérience seule, sans filet de sécurité. C'était une belle mission. J'ai remis en question tous mes débuts de certitude et ça c'est plutôt bien passé ; j'ai obtenu les informations pour lesquelles j'étais envoyée en mission. Pour une première c'était cool !

REP : Des échecs ?

SEA : Il y a tellement d'apprentissage dans l'échec que je ne sais pas si on peut les appeler "échecs". Une mission où la cible me suspectait d'être là pour la surveiller.

Le motard bloque ma voiture, son épouse s'assure que je ne puisse pas quitter les lieux. Le mec, très énervé, il était probablement au courant qu'il était surveillé. J'avais la chance d'avoir un réhausseur dans ma voiture, ce qu'il a bien observé. Il est allé voir les voisins en colère, il leur a dit de se méfier, que j'étais là pour un cambriolage.

Sa femme a essayé de temporiser en m'expliquant que ça se passait mal avec son patron etc. Est-ce que c'était un échec ? C'était mon dernier jour de surveillance, j'avais suffisamment de matière. Ma couverture a sauté mais je ne me suis pas démonté. Je pense que j'ai mal géré ma filature, soit j'étais trop près ou bien il était trop suspicieux. Cela me servira de leçon.

REP : Comment ces expériences, ces missions, changent ta façon de voir le monde ?

SEA : Cela a un impact. Par exemple, quand j'ai rejoint les Enfants d'Argus (association luttant contre la pédocriminalité), je me suis confrontée à une sordide, triste et douloureuse réalité. Cela m'amène à être bien plus vigilante que je ne l'étais auparavant sur mes propres enfants, sur les réseaux sociaux, sur les données qui les concernent. Je les ai sensibilisés sur ces enjeux et de manière générale, je suis peut-être un peu plus suspicieuse sur la nature humaine. J'essaie de laisser le travail à sa place et de ne pas avoir une déformation professionnelle.

Je suis un loup solitaire, j'ai mes gars sûrs !

REP : Une idée reçue qui t'agace sur la profession ?

SEA : Le côté "fouille-merde". On défend des intérêts et vraisemblablement dans l'esprit de certains, cette défense s'opposerait à la vie privée.

Nous ne travaillons pas contre quelqu'un mais pour quelqu'un qui a des droits et des intérêts à défendre.

REP : Est-ce qu'il t'arrive de tenter de comprendre les cibles que tu vises ?

SEA : Ce n'est pas mon rôle.

Ce que je dois comprendre, c'est la situation et les enjeux. A mon sens, ce n'est pas mon business. Je ne me pose pas ces questions et quelque part je m'en fous. Je ne veux pas développer une empathie qui pourrait nuire à mon objectivité ; je ne veux pas aller au-delà.

REP : As-tu déjà rencontré des problèmes d'éthique ?

SEA : Je me suis déjà attachée à une cible. C'était un divorce, une dissimulation de patrimoine. A force de l'observer et malgré ses talons aiguilles, elle était la première à aider les autres : porter une poussette dans les escaliers etc. J'ai trouvé qu'elle était touchante, elle n'était pas véhiculée, elle se débrouillait seule. Mais les faits étaient là, elle dissimulait son patrimoine. On ne peut pas se laisser influencer et changer le contenu de nos rapports.

REP : Quelles sont tes missions principales ?

SEA : Principalement des enquêtes sur les usages non consentis d'oeuvres (chansons, peintures, voix, marque...) en utilisant essentiellement l'OSINT. Le terrain... J'adore cette adrénaline mais je mets trop de temps à m'en remettre. Je sélectionne les missions et je n'ai pas l'utilité de matériels.

La profession est variée et c'est génial !

Je ne rencontre pas ou peu les cibles mais il peut arriver par ricochet qu'elles travaillent dans mon environnement proche.

Le terrain devient physiquement difficile.



REP : Comment gères-tu les situations conflictuelles que tu pourrais avoir avec des clients ?

SEA : Dès lors que j'ai été clair en amont sur les obligations de moyens et pas de résultats, ça va. Mais la clarté n'empêche pas la déception, il faut qu'il ait toutes les informations pour comprendre que je ne peux pas inventer des éléments de preuve. Il faut un peu de fermeté. Je gère avec beaucoup de pédagogie. Il n'y a pas vraiment de mauvaise surprise à l'issue car je les tiens au courant régulièrement. Ils sont préparés psychologiquement.

REP : Collabores-tu avec tes confrères ?

SEA : On me sous-traite parfois, mais sur mes missions (sur la propriété intellectuelle), non je ne prends personne. Pour l'instant j'arrive à me débrouiller seule.

REP : Comment envisages-tu ton avenir dans la profession ?

SEA : J'aimerais développer les enjeux sur l'IA et la propriété intellectuelle et également l'OSINT où je dois développer mes compétences pour rationaliser le temps que j'y passe.

Apprendre à utiliser des outils, ouvrir des portes informatisées que j'ouvre difficilement aujourd'hui.

Je sens que c'est laborieux et j'ai besoin de quelqu'un pour vulgariser cette approche. Ces outils sont indispensables à ce que je fais.

Les carences techniques c'est mon problème et je ne peux pas les répercuter sur le client. Si la mission est prenable, même difficile, je sais que j'y arriverai d'une manière ou d'une autre. Je sais où sont les frontières mais j'essaie de les repousser ; sur chaque mission, j'apprends un nouveau truc !

REP : Un conseil aux nouveaux arrivants ?

SEA : D'être super curieux. De se connaître pour connaître ses fragilités et mettre en place ce qu'il faut pour les contourner. Que la personne soit honnête avec elle-même pour anticiper ses limites et les dépasser.



REP : Un dernier mot ?

SEA : Plutôt un projet né d'une situation personnelle : permettre aux descendants de goumiers, tirailleurs etc. de localiser les tombes de leurs aïeux et pourquoi pas les causes de leurs décès. J'aimerais rassembler et rechercher les archives de guerre pour les recenser.

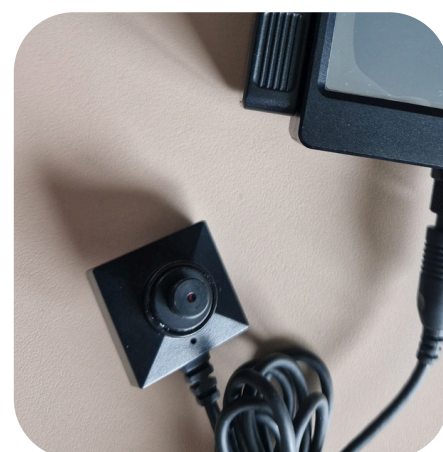
Ce serait un travail en association avec un Ministère ou des fondations pour financer la mise en place. Cela a une vocation de mémoire. Ma mère m'indiquait que son père avait disparu à l'époque où le Maroc était sous protectorat français. Personne ne sait ce qu'il est devenu, je me suis dit que c'était fou. J'ai recherché mais je n'ai pas encore de certitudes. Ils sont nombreux dans cette situation ; c'est un travail qui me tient à coeur, qui nécessite de franchir ou contourner divers obstacles mais après tout, c'est ce que l'on fait au quotidien. J'aurais l'impression d'avoir fait quelque chose de bien.

J'ai testé cette caméra dans de nombreuses situations : auditions, sonner à une porte pour identifier une personne, visiter des magasins, bref... partout où la proximité est de mise, parfois à moins de 50 cm de la cible sans jamais qu'elle ne sourcille.

Et pour cause ! Un objectif dans un bouton, c'est impensable. Il suffit de sacrifier une chemise où il faudra découdre chaque bouton. Le premier (ou un autre) qui a été décousu devra resté tel quel et servira pour engager le faux avec l'objectif à chaque fois qu'il faudra enfiler la chemise. Les autres seront remplacés par ceux fournis qui sont tous fait pareil et n'éveilleront donc pas de soupçons.

Je le pratique personnellement sur un polo mais la chemise est l'usage courant (cela fait juste un peu plus de couture, rien de sorcier).

Il est aussi envisageable de mettre ce bouton sur un sac ou de mettre à la place du bouton, une fausse vis qui pourrait être customisé sur un objet en rapport. Je vous montre tout ça en images.



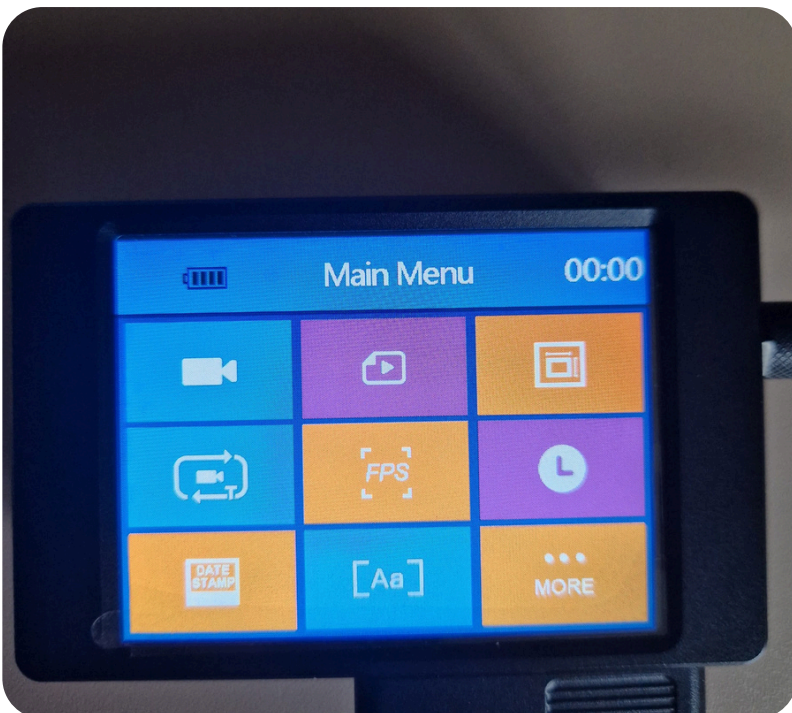
A gauche, le polo avec l'objectif placé. En haut à droite, l'objectif seul sans bouton ; en bas à droite avec bouton.



Vous pouvez également placer une fausse vis à la place d'un bouton pour implémenter le tout sur ou dans un objet



Vos choix de boutons et vis ainsi que le stock



L'écran du DVR est sommaire mais intuitif et efficace (en anglais)

En terme d'images, pas de difficulté sur les caractéristiques de notre partenaire. Le travail se faisant au contact, l'image est de bonne qualité et largement exploitable en post traitement.



Retour écran



Exemple cible en sonnant à une porte

Caractéristiques techniques :

Enregistreur :

Résolution : 1080P 30fps , 720P 30 ou 60 fps et 480p 30ou60fps au choix

Modes d'enregistrement : en continu ou détection de mouvement par analyse d'images

Enregistrement en boucle avec écrasement ou standard

Format : AVI

Ecran: LCD tactile 3pouces

Stockage : carte micro SD 16GO (fournie) ou 32GO maximum.

Horodatage : oui

Langage: Anglais

Dimensions : 85x54x21 mm

Poids : 104g

Camera :

Résolution : 3MP FULL HD

Illumination min : 0.03lux

Angle de vue : 78°

Dimension : 25x25x17mm

Poids : 18g

GARANTIE 2 ANS

Options possibles :



Télécommande sans fil



Chargeur deux batteries, ici batteries de 2200 mAh et 4400 mAh

Les avantages de posséder ce matériel :

- Mise en place rapide
- Autonomie fiable
- Discrétion optimale
- Prise de son incluse

Les inconvénients :

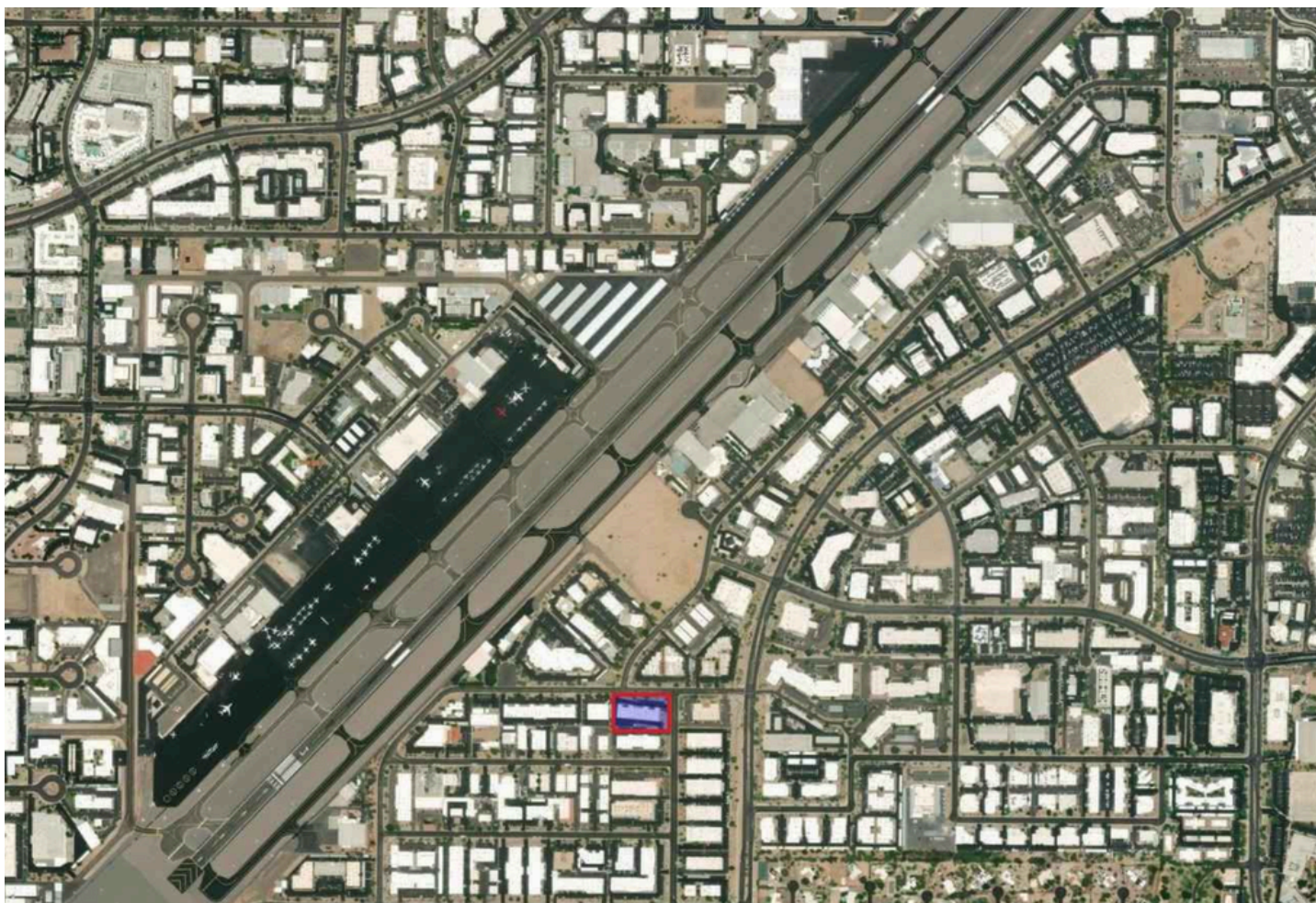
- Attention à l'orientation du bouton (entraînement recommandé pour éviter le plafond...)
- Tarif encore un peu élevé pour ce type de technologie
- La housse fournie ne convient plus pour une batterie de 4400 mAh (plus épaisse que 2200 mAh)



Tarif de notre partenaire : 519 EUROS TTC.

Membres REP : 15% de réduction immédiate, soit 441,15 EUROS TTC.

Site de notre partenaire : www.hd-protech.com



L'ENIGME

BY



OSCAR
— ZULU —

LE TRANSFERT MYSTÉRIeux

Une personne résidant actuellement dans le bâtiment entouré en rouge a envoyé de l'argent le 16 novembre 2010 à 21:39 CET. Quel était le montant en dollars ?
(Réponse dans le prochain numéro)

Le premier membre du REP et le premier participant extérieur au REP à envoyer la bonne réponse par message privé repartiront chacun avec un cadeau !



Write-up de l'énigme du précédent numéro : [rendez-vous ici](#) pour lire la réponse complète.
Site de notre partenaire : oscarzulu.org



**Pour toutes contributions
ou commentaires**

CONTACT REP 

reseau.enqueteursprives@gmail.com



**Bimestriel gratuit
Gazette n°05 - Oct. 2024**

www.reseau-enqueteurs-prives.fr